

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



VITICULTURE

N°2 – 06 juin 2024



## A RETENIR

**Mildiou** : Symptômes peu fréquents. Surveiller les nouvelles sorties

**Oïdium** : Période à risque

**Flavescence dorée** : 1<sup>er</sup> traitement obligatoire entre le 15 et le 22 juin

**Tordeuses** : 2<sup>ème</sup> génération en cours

**Cicadelle verte** : captures en augmentation

## SOMMAIRE

Stades phénologiques

Flavescence dorée

Mildiou

Oïdium

Tordeuses de la grappe

Cicadelle verte

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva



Centre de Recherche  
Viticole de Corse

CENTRU DI RICERCA  
VITICOLA DI CORSICA

Structures partenaires : CA2B,

SCA UVIB, CANICO, CAP,

Domaine Comte Peraldi,

Clos Capitoro, Inter Bio Corse,

Viti-oenoseil, Clos Poggiale

Directeur de publication :

Stéphane PAQUET

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

Route du stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse  
et CDA 2B

## • STADES PHENOLOGIQUES

La vigne présente toujours une semaine à dix jours d'avance par rapport au millésime précédent. Mais les situations sont très hétérogènes, au sein même des cépages, mais aussi des parcelles dans lesquelles plusieurs stades, parfois « éloignés », peuvent cohabiter.

Les cépages précoces (Niellucciu, Biancu Gentile, Grenache) oscillent entre grains de plomb et petit pois, voire début fermeture pour le Niellucciu. Les plus tardifs, comme le Vermentinu, vont de fin floraison à grains de plomb. Le Sgiaccarellu est intermédiaire.

	Floraison	Nouaison	Grain de plomb	Petit pois	Fermeture
Niellucciu					
Sgiaccarellu					
Vermentinu					
Grenache					
Biancu Gentile					



## • FLAVESCENCE DOREE

La réglementation a évolué (cf. [arrêté du 27 avril 2021](#)). A partir de 2022, elle s'est traduite par de nouvelles règles de surveillance et de lutte, impliquant la responsabilité des professionnels, et introduit la notion de « zone délimitée », qui regroupe une zone infestée et une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres. Les autres zones sont considérées « exemptes ».

**Arrêté préfectoral et zones délimitées** (identiques à 2023) : cliquer sur [ce lien](#).

**Dates de traitement** : cliquer sur [ce lien](#)

En cas de suspicion, prévenir la DDETSPP (Haute-Corse : 0495585050 - Corse du sud : 0495503940) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

## • MILDIU

**Biologie** : Le mildiou (*Plasmopara viticola*) se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) sur les feuilles mortes tombées au sol à l'automne. Suite à la germination des œufs, la dissémination se fait par éclaboussures lors d'épisodes pluvieux. L'inoculum ainsi projeté sur les organes herbacés les plus bas (pampres et feuilles à la base des ceps) provoque les contaminations primaires. Les premiers symptômes (« tache d'huile ») n'apparaissent qu'à l'issue d'une période d'incubation de 15 à 20 jours. Les infections secondaires ont lieu suite à la propagation des sporanges situés sur la face inférieure des feuilles et se fait par l'intermédiaire de la pluie et du vent.

**Observations** : Hormis de rares exceptions, il n'y a quasiment pas d'évolution de la maladie dans le vignoble. Quelques Grenache et Niellucciu présentent des taches sporadiques sur la côte orientale. Les symptômes sont plus fréquents dans le Cap, sur feuilles comme sur grappes de Muscat pg et d'Aleaticu, mais avec des intensités d'attaque faibles.

### **Evaluation du risque :**

Les précipitations des 20 et 21 mai ont provoqué des contaminations qui devraient être visibles dans le courant de la semaine (v. tableau ci-dessous). D'autres épisodes pluvieux se sont produits le 25 mai et du 2 au 4 juin, localement, avec des quantités variables, engendrant ou non un nouveau cycle de contaminations.

**Répartition des pluies entre le 20 mai et le 04 juin 2024 – Source IFV**  
**Incidence sur le Mildiou**

Pluviométrie (mm) (Source IFV)	20-21 mai	Conta. (Pot Sys)	Sorties taches (Pot. Sys.)	25-mai	Conta. (Pot Sys)	Sorties taches (Pot. Sys.)	02-04 juin	Conta. (Pot Sys)	Sorties taches (Pot. Sys.)	Pression	Evolution EPI
LUCCIANA	19.4	X	04-juin				3.1	X	14-juin	moyenne	↓
SAN-GIULIANO	27.4	X	04-juin							moyenne	↓
ALERIA	16.2	X	04-juin				2.2			faible	↓
GHISONACCIA	23.5	X	04-juin				2.5			faible	↓
PORTO-VECCHIO	16.4	X	04-juin	23.2	X	08-juin				élevée	↓
BONIFACIO	22.8	X	04-juin	1.1						faible	↓
FIGARI	15.3	X	04-juin							faible	↓
SARTENE	26.5	X	05-juin	2						moyenne	↓
AJACCIO	16.2	X	04-juin							faible	↓
LUMIO	20.3	X	05-juin	0.6			16.2	X	14-juin	élevée	→
CALENZANA	12	X	05-juin				5.2			moyenne	→
PATRIMONIO	17.6	X	05-juin				23.6	X	14-juin	élevée	↗
CENTRE	12.7	X	05-juin	1.5			9.8	X	16-juin	moyenne	↗

Selon la modélisation, la pression est variable selon les régions, mais l'EPI est en baisse sur pratiquement toute la Corse. Le risque est globalement faible à modéré, hormis à Porto-Vecchio, Lumio et Patrimonio. Même si la situation est à ce jour rassurante, les observations régulières doivent se poursuivre dans les prochains jours



Aucun Faible Moyen Fort Très fort



« Tache d'huile » face supérieure



Sporulation face inférieure



Grappe : forme « en crosse »

## Gestion du risque :

### Techniques alternatives :

**B** Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV pour la vigne).

### Méthodes prophylactiques

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébougeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

**R** **Résistances** : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement. Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

## • OÏDIUM

**Biologie** : L'oïdium (*Erysiphe necator*) se conserve en hiver dans les bourgeons latents, dans l'écorce du cep ainsi que sur les organes attaqués l'année précédente. Ce champignon fait son apparition à des températures comprises entre 25°C et 28°C et une humidité de l'aire comprise entre 40% et 100%. Il contamine les organes herbacés de la vigne suite à des événements pluvieux ou venteux, et laisser apparaître les symptômes suivants sur feuille :

- Face supérieure, une décoloration jaune d'aspect huileux (ne pas confondre avec le mildiou) et un feutrage blanc à gris,
- Face inférieure, un noircissement des nervures et une couche de poussière blanche à grise +/- dense.

Il est également possible d'apercevoir sur les jeunes pousses un ralentissement de la croissance ainsi qu'une crispation des feuilles, on parle alors de forme « drapeau ».

**Observations** : Depuis environ 10 jours les symptômes sont en recrudescence, à l'exception de la Corse du Sud.

- Patrimoine/Cap corse : Niellucciu et Muscat pg, fréquence moyenne, intensités faibles, sur feuilles et grappes
- Sud de la côte orientale (Aleria, Ghisonaccia, Pianiccia) : de nombreuses parcelles de Niellucciu et Biancu Gentile présentent des attaques sur grappes. Les intensités restent faibles, sauf exceptions. Quelques Vermentinu, Sciaccarellu et Grenache sont légèrement atteints sur feuilles.
- Balagne : fréquence et intensité d'attaque faibles (feuilles et grappes) sur Niellucciu



Symptômes d'oïdium faces supérieure et inférieure

Symptômes d'oïdium sur grappe

**Evaluation du risque** : La vigne se trouve, jusqu'à fermeture de la grappe, dans une période de forte sensibilité au champignon. Le risque est étroitement lié à l'historique de la parcelle. Il est fort, particulièrement sur cépages sensibles (Niellucciu, Biancu gentile, Chardonnay) et parcelles à historique.



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

## Gestion du risque :

### Techniques alternatives :

**B** Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV pour la vigne).

### Méthodes prophylactiques

Bien soigner l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

**R** **Résistances** : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement

Consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : <https://www.r4p-inra.fr>

## • TORDEUSES DE LA GRAPPE

**Biologie** : Les deux tordeuses les plus rencontrées au vignoble sont Eudémis et Cochylis.

- L'Eudémis (*Lobesia botrana*) hiverne sous forme de chrysalide sur les feuilles tombées au sol. Au printemps, les adultes sortent. Après fécondation, la ponte a lieu sur les bractées des inflorescences. A ce stade, il faut environ 15 jours pour que les œufs éclosent et donnent lieu à des larves. Après un stade « baladeur » (2 semaines), ces larves s'attaquent aux boutons floraux, formant des glomérules. A la fin de leur développement, les chenilles se chrysalident. Suite à cette diapause, de nouveaux adultes apparaissent et donnent naissance à un nouveau cycle. 3 à 4 générations par an se succèdent dans l'année.
- Quant à la Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*), elle donne lieu à seulement 2 à 3 générations par an.

**Observations** : Le vol de 2<sup>ème</sup> génération d'Eudémis est en cours. Le nombre de glomérules (issus de la 1<sup>ère</sup> génération) est en nette augmentation, et bien supérieur aux années précédentes. Cela concerne de nombreuses parcelles de Grenache et Niellucciu, mais aussi Vermentinu et Sciaccarellu sur la côte orientale et en Balagne. Des comptages font apparaître de 2 à 15 glomérules pour 25 grappes. Le Cap corse est aussi concerné, mais avec des populations plus faibles. Il est à noter que les larves sont même présentes dans des zones où la confusion sexuelle a été mise en place.

**Evaluation du risque** : Il est encore temps d'évaluer le niveau de population de la première génération par le test de la saumure (comptage larvaire) :

- Prélever une grappe par cep (sur 25 ceps environ) de manière aléatoire
- Dissoudre 100 g/L de sel dans 10 à 15 litres d'eau
- Immerger totalement l'ensemble des grappes prélevées
- Agiter régulièrement afin de favoriser la remontée des larves à la surface
- Au bout de 20 minutes, débiter le dénombrement
- Répéter l'opération durant une heure minimum.

D'après la modélisation Eudémis, le vol de 2<sup>ème</sup> génération a débuté fin mai. Les 1<sup>ères</sup> pontes devraient avoir lieu cette semaine, et les 1<sup>ères</sup> éclosions vers la mi-juin.

Le risque est faible dans la majorité des cas, mais moyen à fort dans les parcelles à historique.



Aucun Faible Moyen Fort Très fort

## Gestion du risque :

**B** Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable [ICI](#) (compilation IFV pour la vigne).

**La confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

## • CICADELLE VERTE

**Biologie** : La cicadelle verte (*Empoasca vitis*), également connue sous le nom de cicadelle des grillures, est un insecte qui évolue en 2 à 4 générations en fonction du climat. Les larves, d'abord de couleur blanche puis verte, se déplacent sur la face inférieure des feuilles et se caractérisent par leur marche « en crabe ». Les

adultes de couleur verte, se déplacent sur les deux faces des feuilles. Une attaque se traduit d'abord par des symptômes en périphérie de la feuille : rougissement sur cépage noir et jaunissement sur cépage blanc. Ces zones gagnent ensuite progressivement l'intérieur du limbe, pour finir par se dessécher et provoquer la chute des feuilles. C'est en été que les attaques ont le plus d'impact, en termes de gravité et de conséquence sur l'activité photosynthétique.

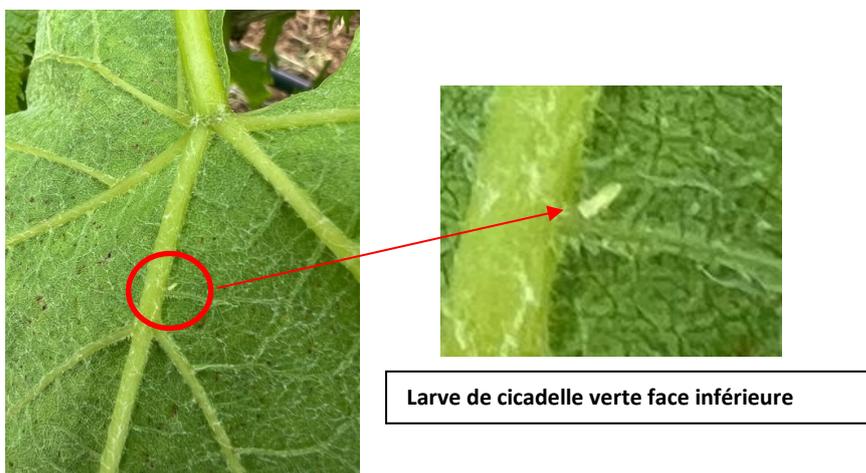
Les attaques endurées ces dernières années dès le mois de juillet (2020, 2023 notamment, feuillage parfois entièrement grillé) ont contribué à engendrer des retards voire des blocages de maturité, ainsi que des probables difficultés de mise en réserve. Une attention particulière doit être portée à ce ravageur en recrudescence : secteur Aléria / Ghisonaccia essentiellement, mais aussi Balagne, Sartène et Ajaccio dans une moindre mesure.

**Observations** : Les populations larvaires ont jusqu'à présent été plutôt discrètes et stables, de l'ordre de 5 à 20 pour 100 feuilles. Zones concernées : Linguizzetta, St Antoine, Pianiccia, Ghisonaccia, Balagne et Patrimonio.

**Evaluation du risque** : Actuellement, le nombre de captures d'adultes dans les pièges montre une dynamique en forte augmentation.

Dans le courant des prochains jours et semaines, le suivi des larves doit faire l'objet d'une attention particulière, car ce sont elles qui provoquent les grillures.

A titre indicatif, à cette époque, un seuil de 100 larves / 100 feuilles peut être retenu, en tenant compte également de la dynamique des populations. Pour les parcelles très sensibles, on peut envisager de descendre ce seuil.



**Gestion du risque :**

Il existe des produits de biocontrôle (compilation IFV). La liste est consultable [ICI](#)

**PREVISION METEO** (Source Météo France)

	Jeudi 6 juin	Vendredi 7 juin	Samedi 8 juin	Dimanche 9 juin	Lundi 10 juin	Mardi 11 juin	Mercredi 12 juin	Jeudi 13 juin
<b>Haute Corse/ Corse du Sud</b>								
	Temps ensoleillé cette fin de semaine avec quelques passages nuageux inoffensifs			Temps instable avec risque d'orages sur le relief et la côte Ouest	Alternance de passages nuageux et d'éclaircies ; risque d'averses		Retour d'un temps largement ensoleillé	

## LIENS UTILES

### Notes nationales

Consulter les notes en cliquant sur les images ci-dessous :



### Résistance

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents.

Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires. <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

### Evolution de la réglementation « protection des pollinisateurs » - Arrêté du 20 nov 2021

La vigne est donc maintenant considérée comme culture attractive au titre de l'arrêté "Abeilles" du 20 novembre 2021.

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2h avant le coucher du soleil et 3h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

[Note nationale Abeilles - Pollinisateurs](#)



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.